

# ATLAS de biodiversité Val d'Amboise



**Présentation du déploiement des ABC en Centre-Val de Loire et  
l'articulation avec les IBC ET TEN**

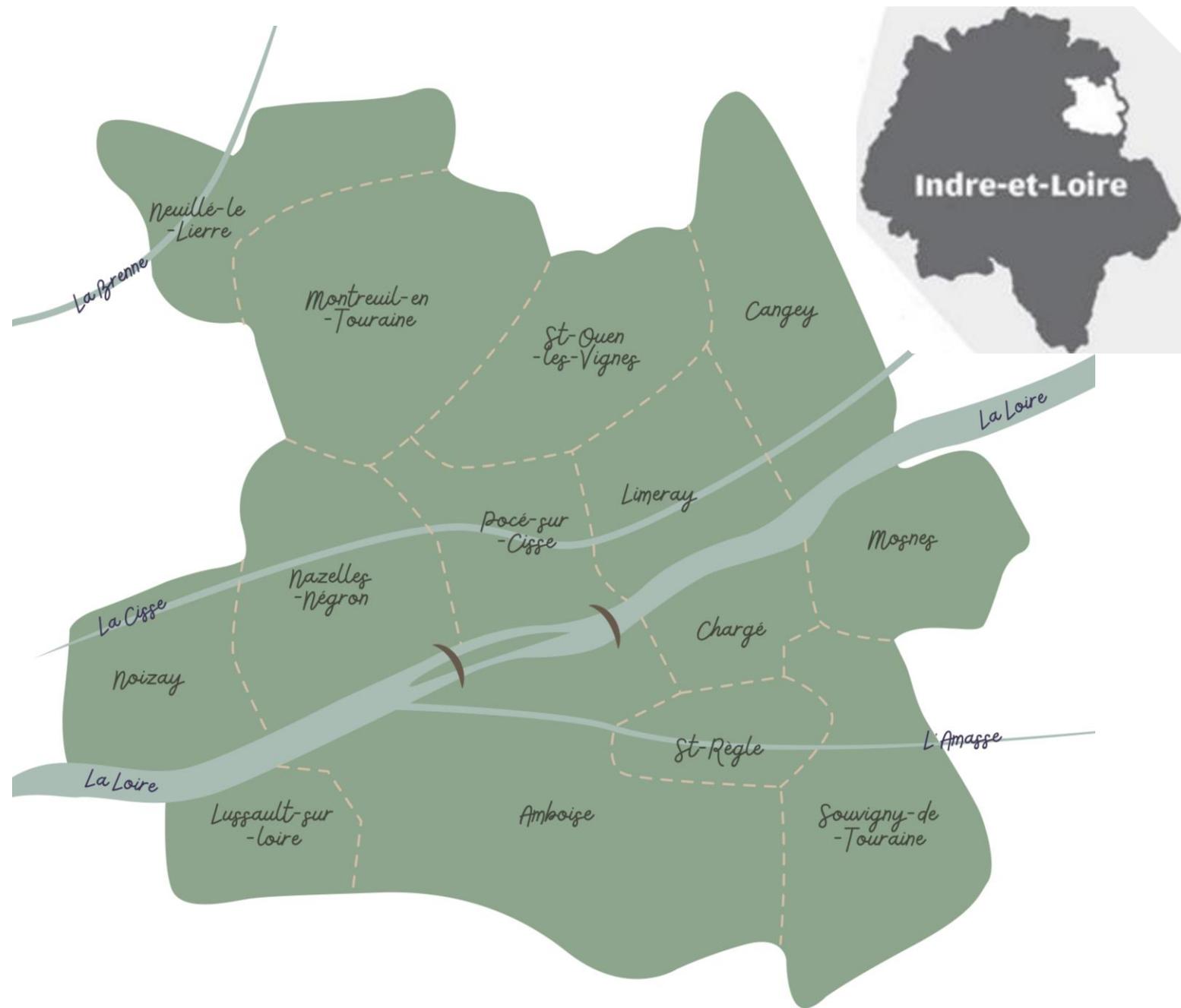
*Retour d'expérience de la Communauté de communes du Val d'Amboise*

# Ordre du jour

## Introduction :

- Un ABC, pourquoi ?
- L'ABiC, comment : détail des 4 volets de la démarche
- Résultats
- Opportunités et points de vigilance
- L'ABiC, et ensuite ?

# Présentation du territoire



- **14** communes
- **28 000** habitants
- Principales entités paysagères :
  - Loire
  - Matrice agricole
  - Forêt d'Amboise
- Près de **130 000 données** déjà produites sur le territoire avant ABC
- Des **enjeux de biodiversité connus** : Directives habitat et oiseaux, ZNIEFF 1 et 2, Sites du Conservatoire d'Espaces Naturels

# Un ABC, pourquoi ?

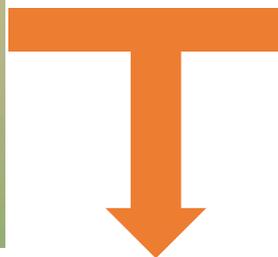
## Un constat global :

### Accélération du rythme d'extinction

**Gesse anguleuse :**  
*80% de perte depuis  
100 ans*



**Azuré de la  
Sanguisorbe :**  
*En danger critique  
d'extinction dans la  
région (2 stations)*

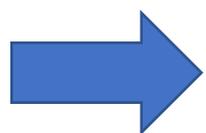


## Une volonté locale :

### Agir pour mieux protéger la biodiversité

- Volonté de plusieurs communes de réaliser des IBC
- Nombreux projets communaux sur le sujet, inscrits au CRTE
- Réflexions sur des actions à mener à l'échelle de la CCVA

**Première étape :** Mieux connaître le patrimoine naturel



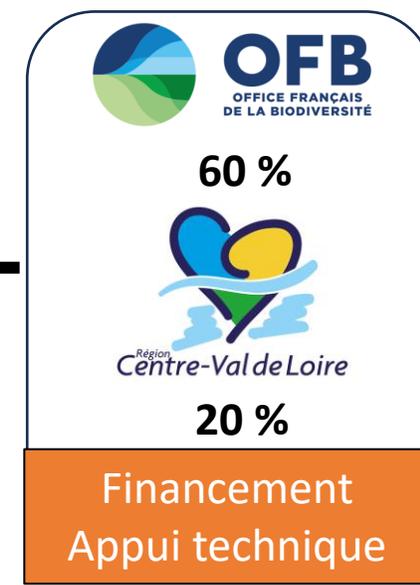
**Une opportunité :** l'appel à projet ABC de l'OFB dans le cadre de France relance



**Réalisation d'un AB(i)C sur l'ensemble du territoire intercommunal**

# L'ABiC : Comment ?

## 14 communes



Coût de l'étude :  
**235 000 euros**



## Groupement



## Autres partenaires



- Contacts privilégiés du groupement et de la CCVA dans les communes
- Représentent les communes au COPIL
- Participent à la sélection des sites à inventorier
- Facilitent la mise en contact avec les habitants et propriétaires
- Participent aux inventaires
- Diffusent les informations de l'ABiC
- Participent à l'organisation du volet 4

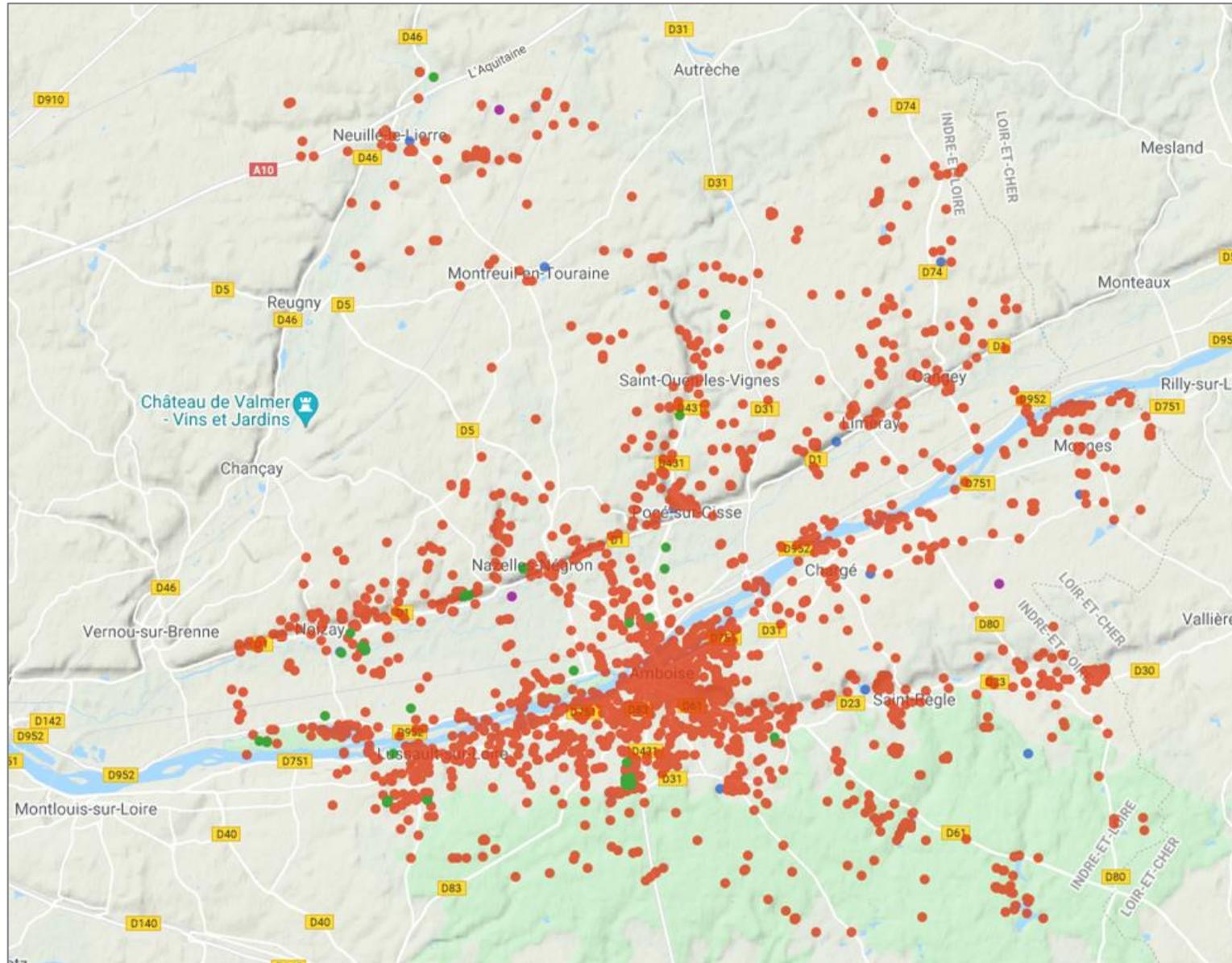


## Quoi ?

- **Récolte et analyse de 103 689 données** déjà existantes
- Le croisement et l'analyse de ces données a servi à la sélection des sites d'inventaires

## Qui ?

- **Groupement d'étude**
- Autres contributeurs



Quoi ?

- Inventaires des **habitats** et **corridors écologiques** sur l'ensemble du territoire
- Inventaire de **9 groupes d'espèces** sur une sélection de sites publics et privés, en 2 phases

Qui ?

- **Groupement d'étude** : réalisation des inventaires, analyse et rapports
- **Référents communaux** => Choix des sites, Relai auprès des propriétaires, participation aux inventaires, etc.
- **Contributeurs bénévoles** => Apport de données
- **Propriétaires privés** => 623 courriers transmis pour solliciter leur accord
- **Habitants** => Contribution aux inventaires via des campagnes et journées dédiées
- **Etablissements scolaires** => Inventaires avec le lycée viticole d'Amboise



PARTICIPEZ À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU VAL D'AMBOISE

**Hébergez-vous des chauves-souris ?**

Vous avez connaissance de l'existence d'une colonie de chauves-souris dans un grenier, une cave, des combles ? Signalez leur présence à [touraine.chauve-souris@lpo.fr](mailto:touraine.chauve-souris@lpo.fr)



# VOLET 2 Focus sur la sélection des sites

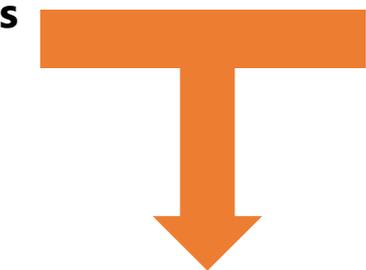
## Groupement

Croisement de 100 000 données existantes, permettant de faire ressortir :

- Zones très prospectées
- Zones sous prospectées
- Connaissances à actualiser



**Pré-sélection de secteurs et sites à enjeux**

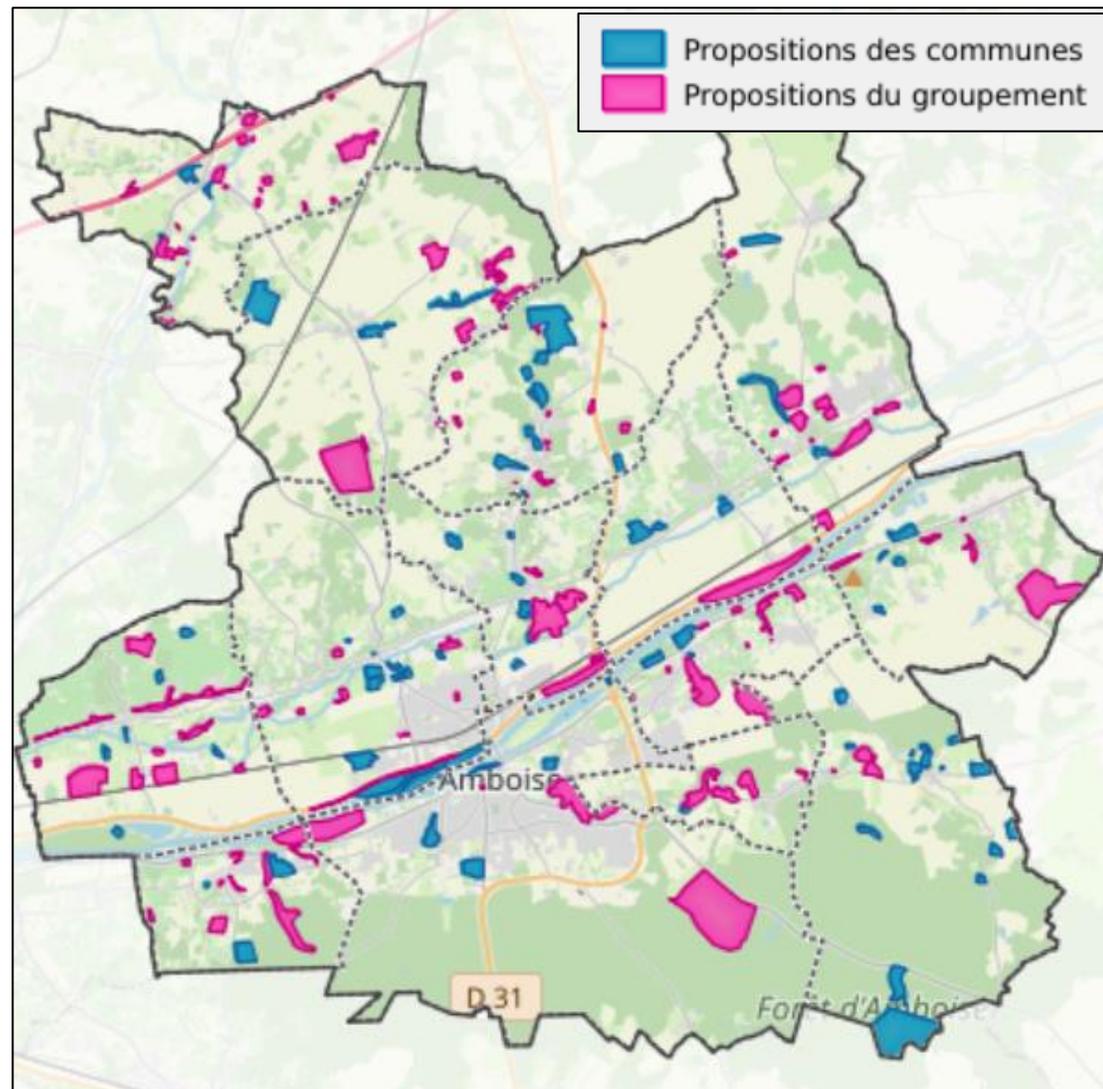


**Croisement des travaux en atelier**

## Communes et référents communaux



**Pré-sélection de sites à inventorier**



**Sélection de 194 sites à inventorier**  
**Présentation et validation en COPIL**

Quoi ?

- Formulation de préconisations de gestion pour les espèces, habitats et sites à enjeux, sous forme de fiches opérationnelles

Qui ?

- Groupement d'étude



ESP-045

### Chat Forestier / Chat Sauvage

*Felis silvestris*



**Statuts de conservation et protection**

Liste rouge nationale	Liste Rouge Régionale	ZNIEFF	Directive Habitats, Faune, Flore	Directive Oiseaux	Protection nationale	Protection régionale
LC	VU	X	Annexe IV		X	

**HABITATS**

Le Chat sauvage, ou chat forestier est une espèce liée aux habitats forestiers dont principalement les forêts de feuillus et mixte. Il se nourrit de proies variées dont des micromammifères, qu'il chasse dans les clairières ou les prairies. La taille de son domaine vitale est vaste et elle peut atteindre plusieurs centaines d'ha. En été il n'a pas de gîte spécifique à l'inverse de l'hiver où il s'abrite dans des cavités ou des terriers.



Chat sauvage (*Felis silvestris*)



Chat forestier filmé par piège photo, le 12/02/2023 à Souvigny-de-Touraine

**MENACES**

- Moindre disponibilité en nourriture
- Cloisonnement des populations
- Déforestation
- Piégeage involontaire
- Collision routière
- Urbanisation
- Hybridation avec le chat domestique

**Phénologie (période d'activité) :**



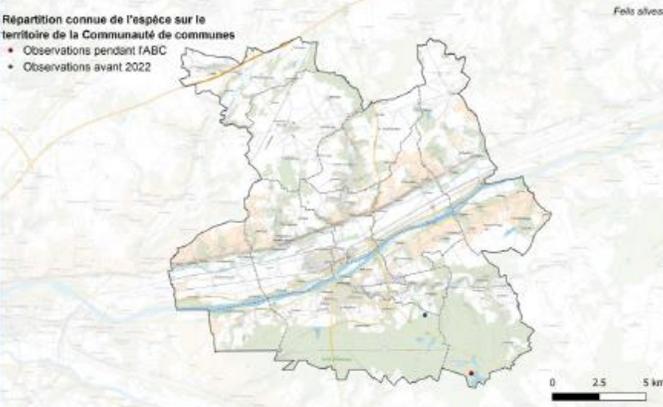
Quelle partie du cycle biologique est réalisée sur la CCVA?

Présente toute l'année, le chat forestier réalise l'ensemble de son cycle sur le territoire de la CCVA.

**Localisation des données de présence de l'espèce sur la CCVA**

Répartition connue de l'espèce sur le territoire de la Communauté de communes

- Observations pendant l'ABC
- Observations avant 2022



0 2.5 5 km

**MESURES DE CONSERVATION**

- Amélioration des connaissances (prospections, consultation des bases de données Faune-Touraine, Obs'37)
- Maintenir une continuité des habitats
- Sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires forestiers

Pour en savoir +

- Lizmap, carte interactive de l'ABC ([lien](#))
- Nature O'Centre, page de l'espèce ([lien](#))

Pocé-sur-Cisse

POC-02 2

**ESPECES OBSERVEES**

**FLORE**

- Orchis de mal
- Laîche à épis distants (cf fiche Espèce 012)
- Orchis à fleurs lâches
- Trèfle étalé (cf fiche Espèce 042)
- Séneçon aquatique

**FAUNE**

- Culvris des marais (cf fiche Espèce 090)
- Mélie des Centaures
- Bouscarle de Cetti
- Bruard jaune
- Agrion de Mercure (cf fiche Espèce 051)

**GROUPES ET ESPECES POTENTIELS**

- Papillons de jour
- Orthoptères
- Coléoptères

**INDICATEURS**

- Maintien des pratiques de fauche
- Etat de conservation des habitats naturels
- Diversité floristique et maintien des espèces les plus menacées
- Diversité des espèces faunistiques

**ACTEURS MOBILISABLES**

- Conseil départemental
- Associations naturalistes
- Conservatoire d'Espaces Naturels
- Eleveurs

### Prairies des Margas



Prairie maigre de fauche en bon état de conservation

**Description et enjeux :**

Ce site jouxte les prairies de la Fosse ronde avec lequel il forme un vaste ensemble prairial. Si l'état de conservation des prairies de la Fosse ronde est partout très bon, celui des prairies des Margas est moins uniforme. Certains secteurs sont très bien conservés, tandis que d'autres sont beaucoup plus dégradés. C'est pour cette raison qu'il n'a pas été inclus dans le périmètre de la ZNIEFF 1. Le site présente un excellent potentiel de restauration.

**OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

- Maintenir les populations d'espèces menacées
- Maintenir dans un état de conservation favorable les prairies maigres de fauche
- Améliorer l'état de conservation des prairies dégradées
- Restaurer la trame bocagère (aujourd'hui très dégradée)

**PRECONISATIONS**

- Même si les enjeux biodiversité sont moindres que sur les prairies de la Fosse ronde, l'intégration des prairies des Margas à un Espace Naturel Sensible permettrait le maintien d'un vaste ensemble prairial. Par ailleurs, le site se prête très bien à l'accueil du public, grâce aux sentiers qui ont été aménagés.
- Maîtrise foncière: mener une veille pour s'assurer de l'absence de vente des parcelles et du risque de retournement de prairies, via l'outil Vigifonder de la SAFER.
- Inscrire dans les Documents d'urbanisme une protection stricte des haies.
- Restauration de prairies dégradées par broyage avec export suivi éventuellement d'un nivellement du sol (polygone bleu)
- Plantation de haies pour densifier la trame bocagère (en vert) (cf fiche CCVA-08)

**PERIODE D'ACTION**





## Quoi ?

- Développement d'une série d'animations et d'outils de communication dédiés à la démarche pour sensibiliser un maximum de publics

## Qui ?

- **Groupement d'étude** : Conception, organisation et animation
- **CCVA** : Conception, organisation et animation
- **Communes et leurs services** : Organisation, participation aux animations, formation
- **Etablissements scolaires** : Accueil des animations
- **Dessinateurs Nepsie et le Vilain** : Création de mini bandes-dessinées
- **Médias Locaux** : Relais réguliers de la démarche, émission sur une radio locale
- **Invivo vidéo** : Réalisation de 4 vidéos courtes

### environnement

## Du trèfle à la loutre, une riche biodiversité

Une remarquable richesse naturelle a été révélée par la première phase de l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise.



**M**ise sur les bords de route, on peut trouver une biodiversité remarquable. Pour illustrer son propos, Thomas Rouzeau, chargé de mission à la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), montre une photo de ce papillon aux ailes d'un bleu motif tacheté de noir, l'aurore du serpolet, que les naturalistes ont repéré en marge des landes gauloises. La découverte de ce papillon classé vulnérable en région Centre-Val de Loire est l'un des engagements de la première phase de l'investaire réalisé pour l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Val d'Amboise, porté par la CCVA.

Quatorze communes prospectées. Entre janvier 2022 et juin 2023, dix-huit naturalistes sous de cinq associations d'Indre-et-Loire vont explorer les quatorze communes du Val d'Amboise pour y observer la flore vasculaire, les oiseaux, les mammifères, les chèvres-souris, les reptiles et amphibiens, les libellules, les criquets, les castors, les grillons et les coléoptères. Neuf groupes d'espèces au total, représentant la faune et la flore typiques du territoire. En plus de leurs données scientifiques, ces derniers, aidés de bénévoles et de naturalistes amateurs, rattachés du terrain toujours en liaison à partir par avec le public.

Des espèces remarquables. L'Atlas espèces identifiées. Loutre, quasi disparue en France il y a cinquante ans, dont la présence a été confirmée tout au long de la Cisse. Ou encore du triton crié et de la couleuvre vipérine, des espèces vulnérables dans la région et repérées sur plusieurs communes. Ou même de ce discret trèfle de Michel-Sauvage, qui figure sur la liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre.

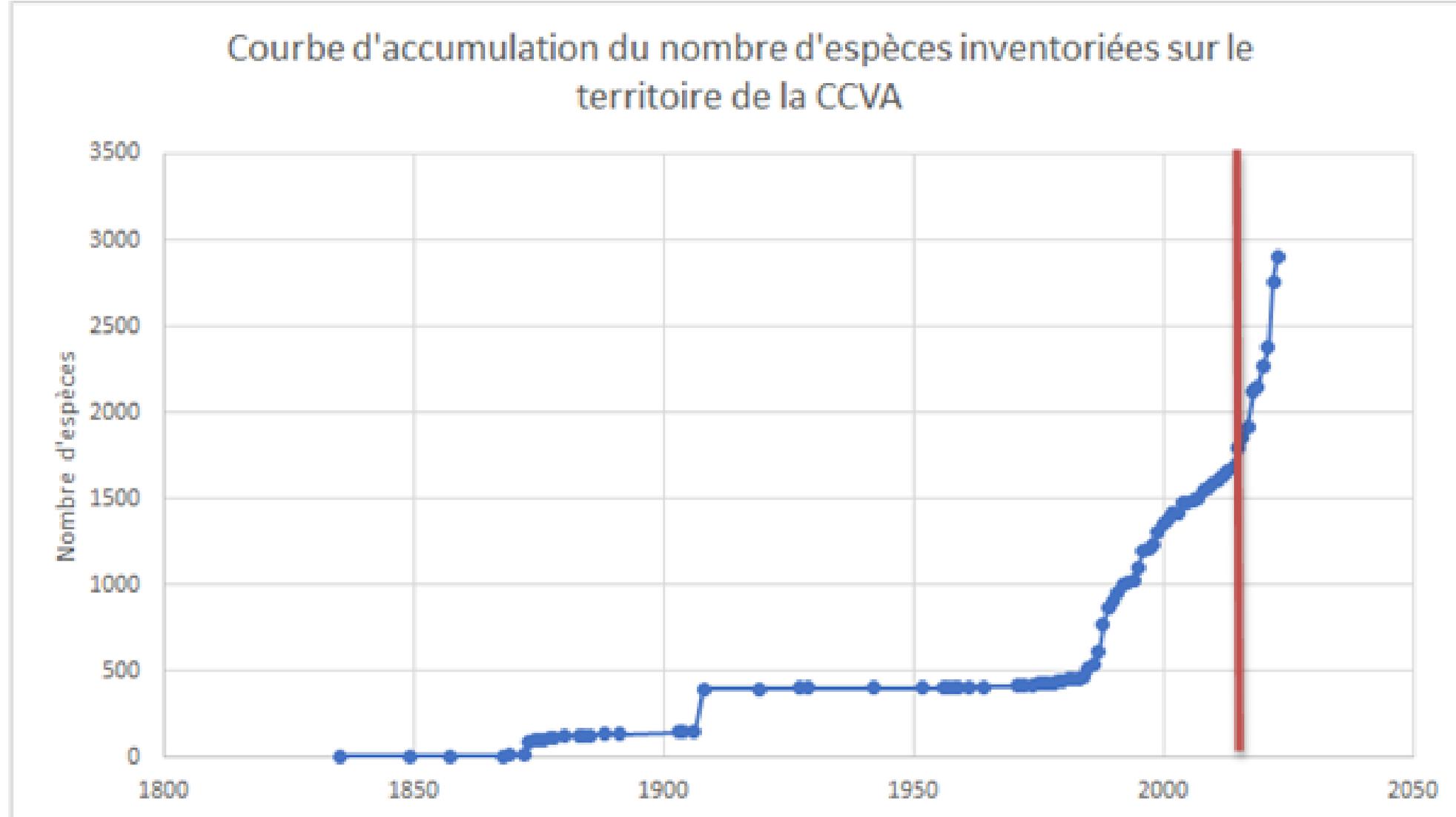
Des pistes de préservation dès 2023. À l'issue de la seconde phase de l'investaire, qui débute en novembre, les associations naturalistes établiront un ensemble de préconisations pour préserver la biodiversité du territoire. « Nous attendons des suggestions sur les usages et la préservation des espaces naturels », se projette Philippe Dussan, vice-président délégué à la transition énergétique et à l'environnement à la CCVA.

Pas pour nous stopper dans notre progression, mais bien pour mieux gérer nos espaces dans une logique accompagnée et d'humainisme. « Une « première marche » dans la transition écologique du territoire, assure l'élu, mais « pas la seule ».

MARIELE ESKOFF



# LES RESULTATS



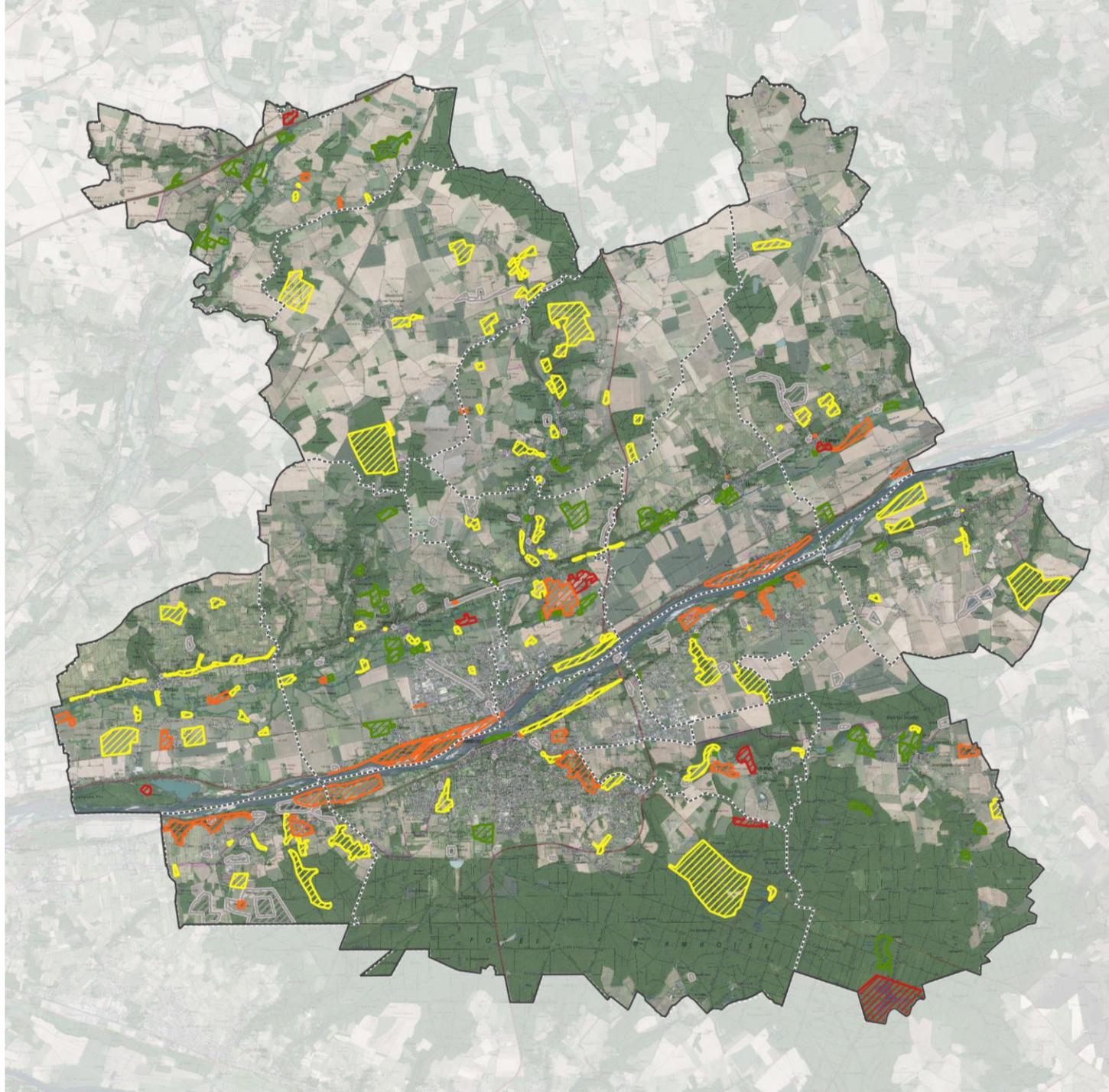
**127 681 données traitées, dont 24 000  
collectées durant l'ABiC**

# LES RESULTATS

**44**  
Habitats

**1827**  
Espèces

Des dizaines  
de sites à  
enjeux



Faible

90

Moyen

30

FORT

8

TRES FORT

# LES RESULTATS

## Des Enjeux de conservation

### Conserver et restaurer les habitats



*En priorité les habitats remarquables : prairies, pelouses sèches, zones humides, etc.*

### Restaurer des continuités écologiques



*Faciliter la circulation des espèces, en particulier sur les corridors massif d'Amboise-Loire et nord du territoire-Loire, où la trame verte est fractionnée.*

### Aménager le territoire

**Fiche technique-CCVA**  
CCVA-07

**GROUPE ET ESPECES POTENTIELS**

**FLORE**  
L'ensemble de la flore peut être perturbée par l'éclairage artificiel, qui a pour effet de désynchroniser les rythmes biologiques (perte des feuilles, débourrage). Les impacts directs de l'éclairage sur la flore sont peu étudiés mais la disparition des insectes pollinisateurs nocturnes est aussi une menace supplémentaire pour la flore.

**FAUNE**

- Chiroptères
- Coléoptères
- Poissons
- Oiseaux
- Papillons de nuit
- Amphibiens

**INDICATEURS**

- Diversité des espèces faunistiques en ville
- Nombre de points lumineux
- Nombre de points lumineux rénovés
- Température de couleur des lampadaires
- Durée d'extinction totale en cœur de nuit

**ACTEURS MOBILISABLES**

- Agents communaux
- Associations naturalistes
- Elus et habitants
- SIEL 37
- ORB (Bande trame noire)

**La pollution lumineuse**



Le Grand Rhinolophe est une espèce lucifuge



Eclairage multidirectionnel néfaste

**Description et enjeux**  
La pollution lumineuse se traduit par des éclairages artificiels trop nombreux et omniprésents nuisant à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit. Cette pollution impacte fortement les espèces nocturnes comme les chauves-souris et les insectes par un effet d'attraction ou de répulsion. Ces effets correspondent à des « barrières » lumineuses et engendrent des ruptures des corridors écologiques pour les espèces.

**OBJECTIF(S)**

- Adapter les durées d'éclairage en fonction des besoins et de la fréquentation d'un lieu
- Adapter les puissances d'éclairage et les températures de couleur des lampadaires
- Diminuer le nombre de point d'éclairage public et privé
- Extinction totale en cœur de nuit sur certains secteurs de 22h à 6h du matin

**RESULTATS ATTENDUS**

- Réduction de la mortalité des insectes
- Amélioration des déplacements des espèces lucifuges

**PRECONISATIONS**

Il est préconisé une concertation entre les habitants et la collectivité en cas de modification des horaires d'éclairage. Pour qu'un lampadaire allumé soit peu impactant pour la biodiversité, il faut :

- Une température de couleur comprise entre 1800 kelvin et 2400 kelvin. Au-delà, les couleurs sont froides et émettent dans un maximum de longueur d'ondes, c'est-à-dire que la lumière est composée de longueurs d'ondes bleue, de rouge et de vert qui sont très impactantes pour la faune et la flore.
- Un abaissement de la hauteur des mâts des lampadaires afin d'éclairer plus efficacement vers le sol avec une puissance moins importante
- Supprimer les éclairages « boule »
- Une orientation de l'éclairage adaptée. Il faut éviter d'éclairer vers le ciel et vers les milieux naturels (forêt, rivière, etc.)
- Equiper certaines lumières de détecteurs de présence et/ou de variateurs de puissance

L'application de la réglementation existante sur l'extinction des installations lumineuses est un point central de cette démarche. Enfin, la mise en place d'une trame noire est l'outil le plus performant pour la prise en compte de la biodiversité. La trame noire est un réseau formé de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité. La sobriété d'éclairage permet également une sobriété énergétique.

**PERIODE D'ACTION**

J F M A M J J A S O N D

*Prendre en compte la biodiversité dans tous les projets*

# LES RESULTATS

**1200**  
Personnes sensibilisées

- 14 animations communales
- 2 journées d'inventaires participatifs,
- 26 animations scolaires
- 1 Partenariat avec le Lycée agricole d'Amboise
- 4 formations techniques : GIEP, gestion différenciée...
- Création de supports dédiés
- 11 émissions Radio
- 16 parutions presse
- 7 mini bandes-dessinées



# LES RESULTATS



- **1 rapport d'étude**
- **240 cartes**
- **252 fiches de préconisations**
- **L'ensemble des données numérisées**
- **Plus de 400 photos**
- **1 synthèse grand public**
- **4 vidéos**
- **Un outil cartographique en ligne, Lizmap, qui permet de :**
  - Visualiser les données bibliographiques
  - Visualiser les secteurs prioritaires et les sites à prospecter
  - Être alimenté par les données recueillies au fil de l'ABiC par les habitants, les communes, les associations...

<https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/map/?repository=biodiv&project=atlas>

# Une démarche reconnue



Le 13 décembre, l'ABiC de la CCVA a été récompensé dans la catégorie « connaître », lors des premiers trophées des ABC, en particulier pour son caractère collaboratif pour la réalisation des inventaires (implication des communes, association des propriétaires privés, etc.)



# REX de la CCVA : Opportunités et points de vigilance

- **Sujet porteur et apprécié par le grand public** => Ne pas hésiter à développer des journées, outils dédiés, etc.
- **S'appuyer sur les acteurs locaux**, qui peuvent très souvent contribuer à la démarche et la relayer (associations naturalistes, APE, communes, médias locaux...). En particulier, la désignation de référent.e.s communaux a été un des points forts de la démarche
- **Inventaires sur sites privés :**
  - Point positif : Inventaires plus complets, prospections de sites nouveaux, découvertes, etc.
  - Point de vigilance : Difficile de solliciter les propriétairesSolution possible pour faciliter le travail : demander qu'un arrêté préfectoral soit pris
- **Animation :** Si possible, prévoir un budget supplémentaire « au cas ou », permettant de saisir les opportunités qui se présentent au cours de l'étude (exemple ici : réalisation de mini bandes-dessinées, création d'animations non prévues)
- **Animations dans les communes.** Dans le cas du Val d'Amboise, le choix a été fait de les greffer à des événements déjà existants (brocantes, kermesses, marchés, etc.)
  - Point positif : Permet de toucher des publics variés et non-sensibilisés
  - Point de vigilance : Difficile d'accrocher ces publics => Travailler à une proposition forte
- **Ne pas sous-estimer le temps consacré à la coordination de l'étude** (points d'étapes, etc.) et à la formalisation des rendus

# Et ensuite ?

➔ Délibération de validation de l'ABiC et d'engagement à y donner suite le 14 décembre 2023

➔ Elaboration d'un plan d'action « biodiversité » à partir du printemps 2024. Des actions seront lancées en parallèle

➔ Approbation du plan d'action fin 2025 et **candidature au dispositif de reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature »**

**Et ensuite,  
que va-t-il se passer ?**

Une «**boite à outils**» de préconisations sera développée pour **favoriser la biodiversité sur le territoire.**



**À partir de 2024,**  
la Communauté de communes  
du Val d'Amboise établira son  
**plan d'action pour la biodiversité.**

# Et ensuite ?

